

Réponse à une demande de
permission de voirie

Décret no 2005-1676 du 27 décembre 2005 - Arrêté du 26 mars 2007 - Article R 20-47 du code des P.C.E.

N° de dossier : 1115208//IMI-VL-15250/000W-1
Date : 23/06/2026
Contact : TOKORAGI Isabelle

UI AURA - INEO RCC
654 CRS DU 3E MILLENAIRE
BP
69792 ST PRIEST

Bénéficiaire (si différent du demandeur)
@

Réponse du gestionnaire de voirie instructeur	
Conseil Départemental du Cantal - DRD Agence de Mauriac AV RAYMOND CORTAT 15200 MAURIAC	Permission accordée : OUI 17/08/2026 Date et signature : (Nom et qualité) Le Coordonnateur Territorial de Mauriac Fabrice Bouscatier PV accordée conformément à la proposition d'implantation ci-jointe. (Et selon les dispositions en vigueur localement, par arrêté N° du)

Niveau d'urgence
Raccordement client : Oui

Localisation des Travaux
15240 VEBRET - RD15.

Type des travaux	Evaluation en longueur et en nombre			Evaluation du patrimoine		
	Unité	Pose	Dépose	Unité	Pose	Dépose
Canalisation	m. de conduite	2		m. d'alvéole	2	
Câble Enterré	m. de conduite			m. de câble		
Artère aérienne sur potelet	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui EDF	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Artère aérienne sur appui F.T.	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Armoire de S.R.	unité			m²		
Borne pavillonnaire	unité			m²		
Cabine téléphonique	unité			m²		
Poteau	unité					
Antenne > 12 m	unité			m²		
Pylône > 12 m	unité			m²		
Chambre souterraine	unité					
Câble de branchement	m. d'artère aérienne			m. d'artère		
Canalisation autoroute	m. de conduite			m. d'alvéole		
Câble Enterré autoroute	m. de conduite			m. de câble		

Nature des travaux : Réalisation de conduite multiple,



LE DÉPARTEMENT

PROPOSITION D'IMPLANTATION

CONSEIL DÉPARTEMENTAL / PAT / DM

SERVICE QUALITE PILOTAGE ET TERRITOIRE

TERRITOIRE DE MAURIAC

RD n°415 et n°15

Demande de:

CML15

Objet de la demande:

raccordement télécom

Référence pétitionnaire:

1115208

Référence GDPM:

26.283

Communes:

Vebrét

Le 26/06/2026 , nous soussignés

Monsieur

Petitex-Sorgue Rémy

Monsieur

représentant le CD15 / Territoire de Mauriac

représentant le maître d'ouvrage du réseau

Nous sommes transportés sur les lieux afin d'établir la présente proposition d'implantation des tranchées conformément au tableau ci-après et aux plans joints

SIGNATURES

Le représentant du Territoire de Mauriac



Le représentant du Maître d'Ouvrage



Vu par le coordonnateur territorial de Mauriac

M. ...

F. Boussatier

N° RD	Catégories et niveaux RD	Repère Plans joints	Côté de la route D ou G suivant le sens des PR	Technique TT, TE, FD, F, SA	L'ONGUEUR SOUS DOMAINE PUBLIC					N° du schéma type applicable (schémas annexés à la P) + observations diverses		
					Sous Chaussée	Année revêtement	En rive de chaussée et jusqu'à 0,75m du bord de ch.	Entre 0,75m et L égal à profondeur de tranchée	Au-delà de L	Sous fossé	Sous trottoir	
415	CAT III : autres	0+007	D	TT		2017	2 mètres					Schéma n°7
15	CAT III : autres	16+528	D	TT		2017	2 mètres					Schéma n°7

SA= Support Aérien; TT= Tranchée Traditionnelle; TE= Tranchée Etroite; FD= Forage Dirigé; F= Forçage

L'accotement devra être reconstituer à l'identique.

Schéma n°7 Tranchée isolée sous chaussée de routes les RD (cat. 1, 2 et 3)
(projet à faible impact type branchement particulier)

ANNEXE - Schéma de Remblaiement

